

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

MAIRIE de
LIMEUIL



Un des plus beaux
VILLAGES de FRANCE



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2011

Nombre de conseillers :	
En exercice : 10	L'an deux mil onze, le 14 novembre à 19h30,
Présents : 6	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 7	Date d'envoi de la convocation : 9 novembre 2011
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER ,MAILLET Mmes BORGES, RIVIERE, MACKENZIE PEERS,
Conseillers absents :	Mrs. HERVE, Mme LANDON
Ont donné procuration :	M. DEFRANCE à Mme. RIVIERE
Secrétaire :	Melle Dinah MACKENZIE-PEERS

1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 22 septembre 2011

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal du Conseil Municipal du 22 septembre 2011.

Le procès verbal du Conseil Municipal du 22 septembre 2011 est approuvé à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES VOTANTS.**

2011-01- Rapport de l'eau 2011

Monsieur le Maire présente le rapport de l'eau de 2010.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré

Approuve à l'unanimité des membres votants ce rapport.

2011-02- Participation au transport scolaire

Monsieur le Maire présente une demande de participation au transport scolaire pour le collège de Belvès concernant un enfant habitant Limeuil depuis le mois d'octobre.

Le conseil municipal

après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité des membres votants de prendre en charge la participation demandée.

2011-03- Réforme de la TLE

Monsieur le Maire rappelle que le 30 avril 2008 le conseil municipal avait voté la TLE (Taxe Locale d'Équipement) Suite à la réforme de la fiscalité au 1er mars 2012, cette taxe sera remplacée par la TA (taxe d'aménagement) qui regroupera la TLE , la TDENS et la TDCAUE).

Le conseil municipal doit se prononcer sur le taux applicable pour la TA.

Le conseil municipal

après en avoir délibéré

décide à l'unanimité des membres votant d'appliquer le taux de 3% pour cette taxe qui sera payable en 2 fois comme la TLE soit : la moitié lors de l'attribution du permis de construire et l'autre moitié au début des travaux.

2011-04- Convention SATESE

Monsieur le Maire présente la convention SATESE qu'il est nécessaire de signer avec le Conseil Général pour l'assistance technique en matière d'assainissement.

Une participation financière de 0,70€/habitant DGF sera demandée à la commune.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

accepte par 8 voix pour et 1 abstention

cette convention et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.

2011-05- Subvention pour récupérateur d'eau

Monsieur le maire rappelle que lors de l'approbation des fiches Agenda 21 il avait été décidé d'attribuer une subvention pour l'achat de récupérateur d'eau.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide à l'unanimité des membres votants d'attribuer par habitation une subvention de 100€ lors de l'achat d'un récupérateur d'eau.

2011-6- Indemnité gardiennage des églises

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution comme chaque année de l'indemnité de gardiennage des églises.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité des membres votants fixer le montant de l'indemnité à 474,22€ qui sera partagé par moitié entre Monsieur LAFON et Madame RAYNOS.

2011-7- Renouvellement contrat CNP

Monsieur le Maire présente comme chaque année le renouvellement du contrat d'assurance CNP.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré

décide à l'unanimité des membres présents de renouveler ce contrat pour l'année 2012.

2011-8 Avenant travaux assainissement

Monsieur le Maire présente un avenant au marché d'assainissement pour financer l'achat et l'installation d'un groupe électrogène à la station d'épuration en cas de coupures de courant, ceci sur les recommandations de la SATESE.

Le montant de cet avenant pour l'entreprise HYDREL est de 15065€ H.T. ce qui porte le marché de cette entreprise à 443 674,14€.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré

Accepte à l'unanimité des membres votants cet avenant.

2011-9- Modification d'un poste de travail

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent communal peut prétendre à un avancement de grade.

Pour cela il est nécessaire de créer un nouvel emploi d'adjoint technique territorial principal de 2eme classe en remplacement du poste d'adjoint technique territorial 1ere classe.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des membres votants de supprimer le poste d'adjoint technique territorial 1ere classe et de créer un poste d'adjoint technique territorial principal 2eme classe à compter du 1 janvier 2012 pour une durée hebdomadaire de 35H.

2011-10- détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de fixer le taux permettant de déterminer , à partir du nombre d'agent remplissant les conditions pour être nommé au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaire pouvant être promu à ce grade.

Monsieur le Maire propose :

- de fixer le taux pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

GRADE D ORIGINE	GRADE D AVANCEMENT	RATIO
Adjoint technique territorial 1ère classe	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	100%

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des membres votants de fixer le taux des ratios à 100%.

2011-11- Participation frais fonctionnement école maternelle et primaire du Bugue

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des enfants habitant Limeuil sont scolarisés à l'école maternelle et primaire du Bugue.

La mairie du Bugue demande une participation de 650€ par élève .

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Refuse par 7 voix contre et 1 abstention de payer cette participation.

2011-12- Virements de crédit

Monsieur le Maire propose des virements de crédit pour le budget communal et le budget AEP.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres votant ces virements de crédit.

2011-13- Conventions

Monsieur le Maire présente les convention qui on été signées entre la commune et diverses associations et des exposants.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a acheté une génératrice pour pallier à d'éventuelles coupures de courant à la station de pompage le montant de cet achat s'élève à 3 629,32€ TTC sera financé par le budget de l'eau.

Il donne un compte rendu de l'avancement des travaux d'assainissement comme suit

- Travaux de canalisations finis environ dans 2 semaines
- Station d'épuration, mise en service le 9 janvier.

Le Maire

Guy THOMASSET

